QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : LA CHAPELLE D'ANGILLON

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 269 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LE STADE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 613 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE LA CHAPELLE D'ANGILLON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE LA CHAPELLE D'ANGILLON »

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

FLUOR

Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/07/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **24**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,05 mg/L**
Valeur maxi : **2,2 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **177**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,05 mg/L**
Valeur maxi : **0,05 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **20,3 °f**
Valeur maxi : **20,7 °f**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale du Cher - 6 place de la Pyrotechnie Caserne Lariboisière Bâtiment D - 2e étage - CS 80 003 - 18023 Bourges Cedex Courriel : ARS-CVL-DD18-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr